

Vendredi 19 avril 2024,
à Pacé (Ille-et-Vilaine)

Une action du Plan de refus de la misère et de la précarité, adopté par la Région Les lycéens, futurs routiers, transportent des denrées pour la Banque alimentaire

Confrontées, depuis la crise de la Covid-19, à une augmentation du nombre de bénéficiaires, ainsi qu'à une diminution des sources d'approvisionnement qui les oblige à récupérer des denrées sur tout le territoire, les Banques Alimentaires de Bretagne cherchent des solutions pour optimiser une logistique nécessairement millimétrée. La Région, dans le cadre de son Plan de refus de la misère et de la précarité, voté en avril 2023, apporte un soutien aux principaux réseaux d'aide alimentaire et les aide à trouver des solutions. Après avoir dressé un premier bilan de ce Plan en session plénière de l'assemblée régionale ce vendredi (*lire page suivante*), Isabelle Pellerin, Vice-présidente, et Régine Roué, élue régionale, se sont rendues à Pacé pour rencontrer les responsables de la Banque alimentaire et des lycéens, venus prêter main forte à l'association dans la gestion et le transport de denrées récupérées et redistribuées sur tout le territoire.

Le constat

> Les Banques alimentaires de Bretagne font face, depuis 4 ans à une augmentation substantielle du nombre de bénéficiaires : 110 777 en 2023, soit une augmentation de 17 % par rapport à 2021. Par ailleurs, elles sont confrontées à une diminution de leurs sources d'approvisionnement qui les oblige à récupérer des denrées sur toute la Bretagne. Une logistique qui mobilise de nombreux bénévoles... et coûte cher aux associations en termes de transport.

> De son côté, le lycée professionnel Bel Air à Tinténiac dispose d'une filière poids lourd (Bac Pro conducteur Transport Routier Marchandises) ainsi que d'une filière logistique (Bac Pro logistique). Ses élèves, comme ceux du lycée Brocéliande à Guer, sillonnent régulièrement le Grand Ouest afin de parfaire leur formation de conducteur et la maîtrise de la fonction logistique.

> La Région Bretagne, dans le cadre de son « Plan de refus de la misère et de la précarité », apporte son soutien aux principaux réseaux de l'aide alimentaire (Restos du Cœur, Secours populaire, Croix Rouge...). Parallèlement, la collectivité, propriétaire des lycées, est attentive à l'engagement citoyen des jeunes bretons qui y sont scolarisés.

Le partenariat

> Trois demi-journées par semaine, les lycéens des filières « poids lourd et logistique » du lycée Bel-Air de Tinténiac, mettent à profit leurs **cours de conduite pour transporter des marchandises au bénéfice des dix Banques alimentaires de l'Ouest**. Ils convoient jusqu'à 30 palettes par véhicule-école... ce qui évite aussi de faire rouler les camions à vide.

> Les apprentis chauffeurs transportent vers Pacé des **pommes de terre** du Gouessant venant de Lamballe, des **produits laitiers** de la Laiterie de Guidel ou encore des dons des **plate-formes logistique** d'Easydis, à Gaël, et d'Intermarché, à Erbrée. Les jeunes participent aussi aux transferts de denrées entre entrepôts, l'établissement de Rennes-Pacé étant une plate-forme régionale qui répartit les marchandises entre les différents sites de l'association à Vannes, Quimper, Lannion et Saint-Malo.



© Banques alimentaires - Cédric Doux

> Les **coûts de transport** de la Banque alimentaire se sont élevés à **48 750 €** en 2023 et la **Région Bretagne** y a contribué pour **25 000 €**. La Région s'engage à valoriser cette initiative exemplaire et à **susciter d'autres partenariats** entre des lycées professionnels et des associations de solidarité.

SERVICE PRESSE

Plan de refus de la misère et de la pauvreté 2023-2027 : premier bilan, un an après

Si la Région n'a pas en charge les grands leviers de l'action sociale, la collectivité tient à prendre sa part dans ce combat quotidien. Lors de la session qui s'est achevée ce vendredi, Régine Roué, conseillère régionale en charge du dossier, a présenté un premier bilan du Plan de refus de la misère et de la pauvreté, adopté il y a un an. Un bilan très encourageant : sur les 58 actions identifiées, 28 sont déjà engagées et 16 sont en cours de lancement.

Aide au permis de conduire ou dons de véhicules

Côté mobilités, la Région a mis en place des **aides au financement du permis de conduire** (1 500€ versés aux auto-écoles) pour les jeunes de 18 à 30 ans inscrits dans des formations professionnelles financées par la Région.

Elle a aussi aidé l'installation de **plateformes d'aide à la mobilité pour les publics fragiles**, dans plusieurs territoires bretons (Paimpol, Saint-Malo, Fougères, Vitré, Brocéliande...).

Enfin, la collectivité a fait **don de véhicules** sortant de sa flotte à 8 plateformes d'aide à la mobilité (*photo ci contre : un utilitaire Kangoo livré à l'association Don Bosco en juillet 2023*).

Formation

En 2023, la Région a mis en place des **espaces IDÉO** éphémères (du nom du service public d'information et d'aide à l'orientation) sur 35 salons et événements, dans toute la Bretagne. Plus de 5 000 Bretonnes et Bretons y sont venus chercher de l'information. Si plusieurs autres initiatives concernant l'emploi doivent être lancées rapidement, certaines sont déjà initiées, comme l'**adaptation des horaires de structures de formation**, pour mieux prendre en compte les réalités sociales de toutes et tous.

Contre la précarité alimentaire et pour se loger dignement

Pour lutter contre la précarité alimentaire, la Région a soutenu les principaux réseaux de l'aide alimentaire :

- la **Banque alimentaire** : acquisition d'équipements et aide au transport (*voir page précédente*),
- les **Restos du Cœur** : centre itinérant dans le Finistère,
- le **Secours populaire** : travaux des locaux dans les Côtes d'Armor et acquisition d'un véhicule en Ille-et-Vilaine,
- **l'Andes** : création de trois nouvelles épiceries solidaires.

En outre, la collectivité encourage les **dons de denrées alimentaires non consommées dans les**

cantines des lycées, comme à Rennes, avec le partenariat entre le lycée Émile-Zola et l'association Cœurs résistants.

Le **fonds «Zéro abandon en Centre Ouest Bretagne»**, porté notamment par la Fondation Abbé-Pierre, a été abondé de 40 000 € par l'État et la Région. Il permet de venir en aide aux propriétaires en difficulté, pour réaliser de petits travaux chez eux. L'implantation, dans ce même territoire, de salariés des Compagnons Bâtisseurs a aussi été soutenue, tout comme les projets de colocations solidaires, par exemple dans le quartier de Villejean à Rennes.

Culture et loisirs pour tous

Afin de veiller à un meilleur accès aux services, aux droits et à la culture, la Région apporte son **soutien au dispositif «Cultur'Actions solidaires»**, portées par la Fédération des Acteurs de la Solidarité (FAS) qui propose des **spectacles, des résidences artistiques et autres pratiques culturelles**, aux publics dits «très éloignés» de cet univers.

Afin de favoriser l'accès à la mer et à la culture maritime de tous les jeunes et de soutenir l'écosystème régional des centres accueillant des classes de mer, la Région a mis en place depuis 2020 le **Pass classes de mer**. En 2023, 400 000 € ont été votés afin d'apporter un soutien financier aux séjours destinés prioritairement aux enfants des quartiers prioritaires et des établissements régionaux d'enseignement adapté (SEGPA/EREA/LEA).

